



Programme Interreg Sudoe

Résumé pour bénéficiaires potentiels

Qu'est-ce que c'est?

Les régions du Sud-ouest de l'Europe ont des **problématiques communes**: faible investissement dans la recherche et développement, baisse de la compétitivité des petites et moyennes entreprises et exposition au changement climatique et aux risques environnementaux.

L'Union européenne considère que la façon la plus efficace de trouver des solutions à ces défis est de travailler en commun. Unir les efforts en dépassant les barrières nationales permettra d'extraire les meilleures idées, de partager de bonnes pratiques et d'éviter de reproduire les mêmes choses.

L'outil européen pour favoriser cette recherche commune de solutions est le **programme Interreg Sudoe**, dont le nom complet est programme de coopération Interreg V-B Europe du Sud-ouest.

Le programme de coopération, approuvé le 18 juin 2015 par la Commission européenne, financera entre 2014 et 2020 des projets formés par des alliances d'organismes publics et privés de différentes régions et pays du Sud-ouest européen.

Quel est le budget?

Le programme dispose d'un budget de **141 millions d'euros**, dont 106 millions seront apportés par le Fonds européen de développement régional (FEDER)

et 35 millions par les contreparties publiques et privées des pays participants.

Qui peut participer?

Le projet doit être présenté par un partenariat formé par des organismes publics ou privés (à l'exception des grandes entreprises) de régions des différents pays du Sud-ouest européen. Les régions éligibles sont les suivantes:

L'Espagne: toutes les Communautés autonomes (sauf les Iles Canaries) et les villes autonomes de Ceuta et Melilla.

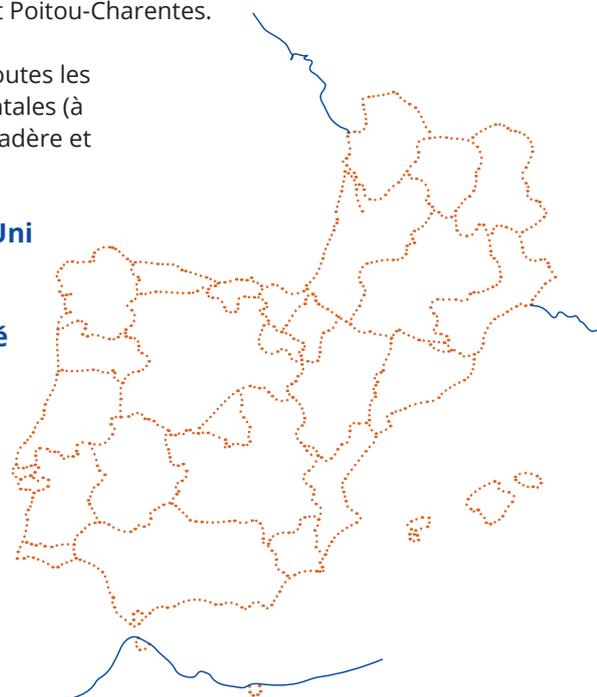
Les six régions du Sud-ouest de la France:

Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

Le Portugal: toutes les régions continentales (à l'exception de Madère et Açores).

Le Royaume-Uni (Gibraltar)

La Principauté d'Andorre



La coopération est entre vos mains

www.interreg-sudoe.eu

Comment présenter un projet?

Les organismes intéressés à recevoir un financement du programme Interreg Sudoe pour leurs projets doivent se présenter à l'un des cinq appels à projets qui seront organisés tout au long de la période du programme.

Les projets doivent traiter une des **cinq priorités du programme**. Elles ont été choisies comme étant celles dans lesquelles la coopération transnationale garantira un plus grand impact dans le Sud-ouest de l'Europe.



Recherche et innovation



Compétitivité des PME



Économie faible en carbone



Lutte contre le changement climatique



Environnement et efficacité des ressources

Qui sortira gagnant ?

Tous les citoyens, qui bénéficieront d'une meilleure qualité de vie avec une économie plus développée, une plus grande efficacité énergétique dans les bâtiments, une plus grande protection contre les risques naturels et une valorisation de leur patrimoine naturel et culturel.

Les PME, qui verront augmenter leurs bénéfices grâce à l'investissement en R&D+I, aux initiatives de développement entrepreneurial et aux services d'internationalisation.

Les chercheurs et les administrations publiques, qui auront accès à de nouvelles connaissances et ressources en collaborant avec des chercheurs et des administrations d'autres pays et régions.

Quels sont les indicateurs qui serviront à démontrer que les objectifs ont été atteints?

Les principaux résultats prévus du programme Interreg Sudoe sont les suivants:

- Participation de 300 entreprises et de 300 centres de recherche dans des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux.
- Mise en place de, ou soutien à 33 services de développement entrepreneurial.
- 1 100 entreprises bénéficieront d'un soutien financier et 1 100 entreprises recevront un soutien non financier.
- Mise en place de, ou soutien à 22 services d'internationalisation.
- Développement de 12 actions pilotes et de stratégies, ainsi que la mise au point de 20 outils et services, afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- 13,5 millions de personnes bénéficieront de mesures transnationales de protection contre les risques naturels.
- Mise au point de 12 stratégies ou de plans d'action transnationaux pour la prévention et la gestion de risques.
- Soutien et valorisation de 50 sites naturels, en les inscrivant dans des processus de gestion de développement durable ou de préservation de l'environnement et d'atténuation de l'impact des activités humaines.

Les axes prioritaires

1

Recherche et innovation

Promouvoir les capacités d'innovation pour une croissance intelligente et durable

POURQUOI?

Du fait de la nécessité de corriger les déséquilibres dans l'investissement en recherche et développement dans les régions du Sud-ouest de l'Europe et de renforcer les réseaux dans les secteurs d'excellence.

BÉNÉFICIAIRES

Universités, centres de recherche, centres technologiques, parcs scientifiques et technologiques, clusters et autres associations d'entreprises, PME et institutions gouvernementales et régionales en rapport avec la R&D+i.

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL

37 %

OBJECTIFS

1. Renforcer le fonctionnement synergique et en réseau de la recherche et de l'innovation (R&I) au niveau transnational dans les secteurs spécifiques du Sudoe à partir de la spécialisation intelligente.
2. Développer la diffusion de la recherche appliquée en relation avec les technologies clés génériques

TYPES DE PROJETS

- Création ou développement de plates-formes de collaboration.
- Développement de Partenariats Européens d'Innovation et de Plates-formes Technologiques Européennes.
- Coordination entre les stratégies régionales de spécialisation intelligente.
- Développement de modèles de transfert de technologie.
- Consolidation de chaînes de valeur dans le secteur des TCG.
- Développement d'actions pilotes et de projets de démonstration multi-TCG.
- Diffusion de technologies TCG au niveau des entreprises et autres infrastructures de R&D+i.
- Application de l'innovation afin d'améliorer la protection de l'environnement.

5

Environnement et efficacité des ressources

Protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

POURQUOI?

Parce que l'espace Sudoe présente un caractère rural marqué, une grande biodiversité et un patrimoine naturel et culturel très riches qui a besoin d'être protégé et mis en valeur pour contribuer au développement durable local.



BÉNÉFICIAIRES

Organismes publics et agents économiques et associations, tout particulièrement les professionnels du secteur du tourisme, de l'environnement, de l'amélioration du développement local et territorial, associations syndicales d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que les chambres consulaires.

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL

20 %

OBJECTIFS

1. Améliorer les méthodes de gestion du patrimoine naturel et culturel commun par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe.
2. Renforcer la coopération des gestionnaires d'espaces naturels du Sudoe par le développement et la mise en œuvre de méthodes conjointes.

TYPES DE PROJETS

- Stratégies de développement durable et d'atténuation de l'impact environnemental dans les espaces touristiques et d'exploitation économique.
- Amélioration de la connaissance du patrimoine culturel et naturel commun et du potentiel économique des zones naturelles.
- Promotion du patrimoine naturel et culturel reconnu au niveau international.
- Valorisation économique de produits provenant de l'exploitation forestière et des ressources naturelles.
- Stratégies conjointes de protection et de restauration des écosystèmes et gestion intégrée des ressources et zones naturelles.
- Amélioration des connaissances.
- Création d'outils de travail conjoints/partagés.
- Projets d'aménagement ou de travaux d'ingénierie écologique pour créer ou restaurer les continuités écologiques, y compris en zones urbaines et périurbaines.

Qu'est-ce qui change par rapport au programme SUDOE 2007-2013?

À la suite de l'expérience des 110 projets approuvés dans le programme 2007-2013, il a été décidé de concentrer tout l'investissement du présent programme sur les projets tournés vers la **compétitivité** et la **croissance verte et durable**. La raison de ce choix s'explique par la plus grande capacité financière de ces deux axes mais surtout par l'impact plus important que ces projets auront dans la résolution des problèmes qui existent dans l'espace Sudoe.

Une nouveauté essentielle du programme 2014-2020 est que pour la première fois, il sera ouvert aux **entreprises**, bien que ce soit avec quelques réserves. À l'exception des grandes entreprises, toutes les entités privées à but lucratif pourront participer au programme,

bien qu'elles ne puissent pas être chef de file, et leur taux de cofinancement sera déterminé en fonction des activités à réaliser.

Qu'est-ce qu'Interreg?

Le programme Interreg Sudoe appartient à l'objectif de coopération territoriale européenne, plus connu comme Interreg, qui fait partie à son tour du Fonds européen de développement régional (FEDER), l'outil financier plus important de la politique régionale européenne.

Concrètement, le programme Interreg Sudoe appartient à Interreg B, qui finance la coopération entre des régions de différents pays. Pour sa part, Interreg A soutient la coopération transfrontalière et Interreg C la coopération interrégionale.

